



RÉALISÉ EN  
COLLABORATION  
AVEC



RÉSULTATS

FR

2018

# Évaluation de la politique papier des organisations publiques

BAROMÈTRE



Le *Baromètre PAP50* vise à évaluer la politique papier des grandes entreprises, collectivités ou institutions implantées en France, dans le but de les inciter à améliorer leurs performances environnementales. Il analyse leurs consommations de papier, la responsabilité des papiers utilisés (selon la classification WWF 2017) et les actions mises en place pour maximiser la collecte des papiers usagés. En 2018, l'échantillon comprend 58 organisations publiques, dont les ministères, les 13 régions, 14 grandes villes et 20 organismes publics.



RÉALISÉ EN COLLABORATION AVEC



RÉSULTATS

FR

2018

BAROMÈTRE



## ÉVALUATION DE LA POLITIQUE PAPIER DES ORGANISATIONS PUBLIQUES

Les résultats du *Baromètre PAP50 2018* sont mitigés pour les organisations publiques car si la progression entre les éditions 2012 et 2015 avait été relativement faible, le même constat peut être fait trois ans plus tard. Quelques organisations sortent tout de même du lot et prouvent que les solutions ne sont pas hors de portée des organisations publiques. L'ANSES pour sa première participation obtient le troisième meilleur score jamais attribué en huit éditions, tous secteurs confondus.

“



### ANSES : UNE ENTRÉE EXEMPLAIRE

« La mise en place d'une politique papier qui réduise notre empreinte environnementale a naturellement trouvé un bon écho au sein de l'Agence, voire même un certain enthousiasme de la part de certains, ravis de pouvoir participer à cette démarche.

Plusieurs actions de sensibilisation ont été mises en place, notamment à l'occasion de la construction du bâtiment HQE pour notre siège en 2014, qui imposait de revoir certaines habitudes de travail. Nous avons ainsi créé des groupes de travail pour élaborer un guide d'écoresponsabilité.

D'autres actions, comme la mise en place de réunions en ligne avec partage de documents ont modifié également les réflexes d'impression systématique de dossiers pour les participants et contribué à une baisse significative de l'utilisation du papier. Nous souhaitons aller encore plus loin en développant la dématérialisation de nos circuits internes (par exemple nos workflows pour le management de la qualité), tout en restant vigilant sur les bonnes pratiques des TIC [Technologies de l'information et de la communication], pour maîtriser au maximum notre impact environnemental. »

**Agathe Denéchère**  
directrice générale adjointe chargée des affaires générales de l'Anses

### LA FUSION DES RÉGIONS AMÉLIORE-T-ELLE LEUR FONCTIONNEMENT ?

Les régions ont fusionné en 2015 pour de nombreuses raisons, dont l'amélioration attendue de leur efficacité. Concernant leur politique papier, ce n'est pas encore évident. Elles étaient douze à répondre en 2012, dix en 2015 (données 2014) et il n'y a plus qu'une région participante en 2018. Pourtant, en 2015, 4 régions avaient une performance globale supérieure à la moyenne.

Espérons qu'une fois les fusions des services et politiques internes effectives, nous retrouverons plus de participants et des performances qui repartent à la hausse.

### TABLEAU DES RÉSULTATS

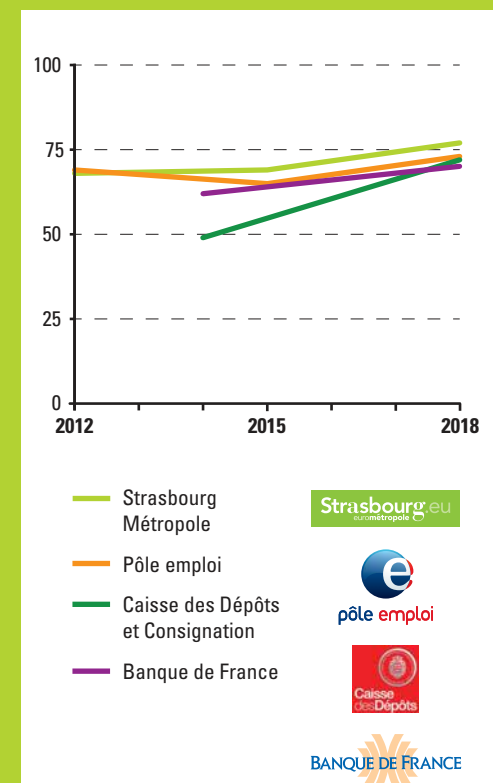
Nom	RANG	Score total	Politique papier	Papier de bureau	DIPE <sup>1</sup>	PPM <sup>2</sup>	Transparence
		Sur 100	Sur 10	Sur 10	Sur 10	Sur 10	Sur 10
<b>ANSES</b> / Organisation publique	1	85	9	7	8	10	6
<b>Strasbourg</b> / Ville	2	77	8	9	7	-	7
<b>Pôle Emploi</b> / Organisation publique	3	73	8	7	6	-	8
<b>CDC</b> / Organisation publique	4	72	8	9	6	7	5
<b>IGN</b> / Organisation publique	5	71	7	8	7	8	3
<b>Banque de France</b> / Organisation publique	6	70	7	8	8	-	4
<b>Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères</b> / Etat	7	64	7	9	5	-	5
<b>Ministère de la Transition écologique et solidaire et Ministère de la Cohésion des territoires</b> / Etat	8	60	7	8	6	-	0
<b>Île-de-France</b> / Région	9	58	7	6	6	-	3
<b>Rennes</b> / Ville	10	58	7	9	3	-	2
<b>CIRAD</b> / Organisation publique	11	54	6	6	4	-	5
<b>Nice</b> / Ville	12	52	5	6	6	5	4
<b>Paris</b> / Ville	13	48	6	4	6	-	1
<b>Ministère de l'Intérieur et Ministère des Outre-mer</b> / Etat	14	39	6	6	0	-	0
<b>Montpellier</b> / Ville	15	38	4	6	3	-	1
<b>ACOSS</b> / Organisation publique	16	27	3	5	0	-	1

■ Excellent ■ Moyen à bon ■ Insuffisant ■ Faible ■ Très faible

### RESTER ÉCORESPONSABLE EST POSSIBLE

La recette pour faire progresser sa responsabilité papier ou la maintenir est bien connue : formaliser ses engagements au travers d'une politique d'amélioration continue et se donner les moyens de sa mise en œuvre.

Ce sont les clés de la réussite appliquées par ces 4 participants : Strasbourg Métropole et Pôle emploi (participants depuis 2012), la Banque de France et la Caisse des Dépôts et Consignation (participants depuis 2014). Félicitations aux équipes pour ce travail sur la durée.



### Les non-participants

**État** : Agriculture et Alimentation, Armées, Culture, Économie et Comptes publics, Éducation et Enseignement supérieur, Justice, Services du premier ministre, Travail – Santé – Sport.

**Régions** : Auvergne Rhône-Alpes, Bourgogne Franche-Comté, Bretagne, Centre Val de Loire, Corse, Grand Est, Haut de France, Normandie, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire, Provence Alpes Côte d'Azur.

**Villes** : Bordeaux, Grenoble, Le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Saint-Étienne, Toulouse.

**Autres organisations publiques** : ADEME, AFD, CCI France, CNAF, CNES, CNRS, France Télévision, IRD, MNHN, Musée du Louvre, ONF, Palais de la découverte et Cité des Sciences et de l'Industrie, UGAP.

### FOCUS SUR LES NON PARTICIPANTS : L'ÉDITION 2018 NE DÉROGE PAS À LA RÈGLE

Parmi les organisations participantes au *Baromètre PAP50* depuis 2010, certaines ont une véritable politique papier déjà bien ancrée et d'autres sont encore loin d'être au point mais jouent le jeu et participent, ce qui leur permet de recevoir des recommandations personnalisées et donc de progresser.

Et puis, il y a toutes les autres, tous les ans trop nombreuses à ne pas répondre. Depuis 2010, c'est particulièrement vrai pour les organisations publiques. Après huit baromètres dont trois dédiés aux organisations publiques, le taux de participation des organisations publiques n'a jamais dépassé les 50 % alors que les entreprises ont atteint 74 %.

Les raisons invoquées sont diverses : « la charge de travail est trop importante », « la politique papier n'est pas centralisée », « les priorités sont ailleurs », « les critères de notations ne nous conviennent pas », « 4 mois pour participer c'est court, je n'ai pas le temps de m'organiser »...

Au fil des discussions, il apparaît que ces organisations n'ont pas de politique papier ou trop peu de moyens pour la mettre en œuvre et les suivre. Cette non-participation est d'autant plus dommage que le *Baromètre PAP50* a justement été créé à cette fin, pour donner des bases solides et formaliser progressivement une politique écoresponsable autour d'un support, le papier, simple à gérer et très fédérateur pour embarquer tous les agents vers l'écoresponsabilité.

Les organisations participantes témoignent chaque année de l'intérêt qu'elles y trouvent pour faire progresser leurs engagements. L'intérêt du *Baromètre PAP50*, ce sont les organisations et les entreprises participantes qui en parlent le mieux !

<sup>1</sup> DIPE : documents institutionnels, promotionnels et éditique  
<sup>2</sup> PPM : produit papier mis sur le marché

### CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Le *Baromètre PAP50* est un outil d'évaluation mais est aussi un moyen d'aider les organisations à être écoresponsables dans leur quotidien. Pour les organisations publiques qui prônent d'être exemplaires, le papier est un sujet qui ne peut pas être laissé de côté. Quand on entend les mêmes discours en 2018 qu'en 2012, « cette année, je ne peux pas participer mais à la prochaine édition dans 3 ans, c'est sûr je répondrai au *Baromètre PAP50* », la faible maîtrise du sujet ou le manque de transparence deviennent problématiques. Surtout que le papier regroupe une multitude

d'enjeux sur lesquels ces organisations sont engagées : la transition énergétique, l'économie circulaire, l'utilisation responsable des ressources naturelles, la dégradation des forêts. Les solutions sont pourtant accessibles et nous continuerons de le répéter : consommer moins et mieux. Il faut réduire sa consommation, en appliquant l'écoconception, faire attention aux origines des fibres et aux modes de production des papiers et des produits papetiers qu'on achètent (via les labels) et s'assurer de bien les recycler en fin de vie.

## PEUT-ON DIRE QUE L'ÉTAT EST EXEMPLAIRE ?

- Au cours des trois éditions du *Baromètre PAP50 Organisations publiques* de 2012, 2015 et 2018, la participation des ministères a été faible. Ils étaient respectivement 4/12, 3/17 et 3/11 à participer. Heureusement, de bonnes surprises émergent parfois : en 2012 le ministère des Affaires étrangères prenait la première place du Baromètre et, en 2018, le ministère de la Transition écologique et solidaire participe pour la première fois avec une performance honorable de 60/100.
- Selon l'article 79 de la loi relative à la transition énergétique (2015), les services de l'État ainsi que les collectivités territoriales et leurs groupements s'engagent à diminuer de 30 %, avant 2020, leur consommation de papier bureautique. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, 25 % au moins des produits papier acquis étaient censés être fabriqués à partir de papier recyclé, avec un objectif de 40 % au 1<sup>er</sup> janvier 2020. La feuille de route de l'économie circulaire prévoit de fixer à l'État, à ses opérateurs et aux collectivités l'objectif d'utiliser au moins 50 % de papier recyclé d'ici 2022. Les autres produits papetiers doivent être issus de forêts gérées durablement, mais sans critères de ce que cela veut dire.
- En principe, les ministères déclarent leur progression vis-à-vis de ces objectifs dans le cadre des bilans de leur plan ministériel "Administration exemplaire". Or le bilan 2015-2016 du dispositif « Administration exemplaire » témoignent d'une part de recyclé de 2 à 22 % selon le ministère, la moyenne en 2015 étant de 6,2 %. Même le gouvernement reconnaît dans son bilan qu'« un effort très important devra être réalisé pour répondre aux 25 % de papier recyclé imposés par la loi aux administrations depuis janvier 2017 ». Dans l'attente des résultats 2017 du dispositif « Administration exemplaire », trop peu de ministères ont saisi l'opportunité du *Baromètre PAP50* pour faire œuvre de transparence, pédagogie... et exemplarité. Sans accès aux résultats de 2017, il est impossible de dire aujourd'hui si l'État atteint ses objectifs, fixés dans la loi.
- Dans la Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée publiée en novembre 2018, l'État s'est engagé à inclure dans le dispositif interministériel « administration exemplaire » un objectif de zéro déforestation importée en 2022 pour la commande publique. Un objectif ambitieux, mais qui risque d'être difficile à atteindre si l'on se fie aux progrès appliqués à la simple question du papier, pourtant un produit pour lesquels ils existent des solutions durables sur le marché.

### DES OUTILS POUR S'AMÉLIORER

→ **LE DIAGNOSTIC PAPIER** est une application en ligne et gratuite développée par Riposte Verte pour faciliter une première approche simple, confidentielle et rapide de l'état des lieux de la question « papier » dans votre organisation.

<http://www.riposteverte.com/auto-diagnostics>

→ Pour aller plus loin, **LE BILAN PAPIER PAP50** est un outil unique proposé par Riposte Verte pour analyser de façon plus détaillée votre situation, faire ressortir les points positifs et vous donner des pistes d'amélioration.

<http://www.riposteverte.com/politique-papier>

→ **CHECK YOUR PAPER** est le moteur de recherche du papier responsable développé par le réseau mondial du WWF, pour mieux choisir le papier en fonction de sa performance environnementale.

<http://checkyourpaper.panda.org>

→ La **CLASSIFICATION** des papiers de bureau suivant leur responsabilité environnementale du WWF France est disponible sur <https://www.wwf.fr/champs-daction/foret/approvisionnement-responsable/papier>, et imprimée en version chevalet de bureau (sur demande).

## ENSEMBLE POUR RÉALISER LE BAROMÈTRE PAP50




Le WWF est l'une des toutes premières organisations indépendantes de protection de l'environnement dans le monde. Avec un réseau actif dans plus de 100 pays et fort du soutien de 5,8 millions de membres, le WWF œuvre contre la dégradation de la nature et pour construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation soutenable des ressources naturelles renouvelables et en faisant la promotion de la réduction de la pollution et du gaspillage. Le WWF s'engage chaque jour pour la protection et la bonne gestion des forêts. Afin d'encourager des pratiques plus responsables, le WWF promeut l'utilisation des papiers 100 % recyclés et certifiés FSC®.

[www.wwf.fr](http://www.wwf.fr)



Le développement durable est l'enjeu de société majeur du 21<sup>e</sup> siècle, même au bureau ! En France, nous sommes plus de 20 millions à travailler sur des sites tertiaires avec des impacts environnementaux, sociaux et économiques considérables. Pourtant, trop peu d'organisations ont vraiment pris conscience de leur responsabilité et engagé une démarche RSE formalisée. Coopérative militante, Riposte Verte évalue la responsabilité sociétale des entreprises et des acteurs publics, développe des outils gratuits pour les TPE/PME et facilite la mise en œuvre opérationnelle des politiques responsables.

[www.riposteverte.com](http://www.riposteverte.com), Twitter : @riposte\_verte

	<p><b>Notre raison d'être</b> Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.</p> <p><a href="http://www.wwf.fr">www.wwf.fr</a></p>
---	---

© 1986 Panda Symbol WWF - World Wide Fund For nature (Formerly World Wildlife Fund)  
© "WWF" & "living planet" are WWF Registered Trademarks / "WWF" & "Pour une planète vivante" sont des marques déposées.  
WWF - France. 35/37 rue Baudin, 93310 Le Pré-Saint-Gervais.

**AUTEURS :** Cyril & Valéry Hergott, Lisa King

**REMERCIEMENTS À :** Daniel Vallauri, Isabelle Laudon, Lucie Smith

**MISE EN PAGE :** Sambou-Dubois

**IMPRESSION :** Pure-Impression  
Tirage de 500 exemplaires sur papier AA, Cocoon Silk d'Arjowiggins, certifié FSC® 100% recyclé, 150 g/m<sup>2</sup>.



Cocoon Silk est un papier couché 100 % recyclé, fabriqué sans chlore, certifié FSC® Recycled et Ecolabel européen. Il a les mêmes performances de machinabilité et d'imprimabilité que les papiers non recyclés, mais avec des certifications environnementales supérieures et un niveau de blancheur exceptionnel (CIE 126).

En utilisant ce papier plutôt qu'un papier non recyclé, l'impact environnemental de l'exemplaire est réduit de 4 g équivalent CO<sub>2</sub>, d'environ 1 l d'eau, de 56 Wh, de 42 g de bois (sources : [www.arjowigginsgraphic.com/fr/developpement-durable/questions-environnement/calculateur-environnementa](http://www.arjowigginsgraphic.com/fr/developpement-durable/questions-environnement/calculateur-environnementa)).

